

Des crises mondiales aux solutions territoriales



Synthèse des Assises 2009

Par Thibaut Caillère, chargé de mission Sol et Civilisation

3

Clôture des Assises

Jacques Delors, parrain de Sol et Civilisation,
ancien ministre et ex-président de la Commission Européenne

Philippe Vasseur, président du World Forum de Lille,
ancien ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation

7

Agriculteurs, agricultrices, agriculture

Quelques pistes pour co-construire activement l'avenir rural de son territoire

Yvon Le Caro, maître de conférences à l'Université Rennes 2

10

Gestion territoriale des emplois et des compétences

Anticiper ensemble pour dynamiser les activités du territoire

Synthèse du séminaire du 11 décembre 2009 à Toulouse

Par Lucie Vilboux et Truong-Giang Pham

14



Michel LEDRU, président de Sol et Civilisation

La crise économique actuelle est une pénible réalité ; pour certains nous sommes en train d'en sortir, pour d'autres le pire est encore à venir. Elle aura, quoi qu'il en soit, marqué une rupture dans notre époque. Les causes de cette crise sont, en effet, diverses, mais « l'éclatement de la bulle financière » qui en fut l'élément déclencheur a démontré, si besoin était, comment un système non encadré ne peut conduire qu'à des impasses, voire à des catastrophes. Fort de ce constat, nombre de responsables politiques à travers le monde prennent, ou se déclarent prêts à prendre, des mesures pour juguler les effets perturbateurs de cette financiarisation toxique. Souhaitons qu'ils y parviennent, mais force est de constater que, si les économies continuent de peiner, les marchés financiers ont déjà, quelques mois après leur effondrement, retrouvé des couleurs et certaines pratiques douteuses.

Nous vivons également, dans le même temps, une autre mutation. Elle concerne les modes de consommation et les modes d'action qui devraient évoluer si l'on souhaite préserver davantage nos ressources naturelles et garantir des équilibres comme la biodiversité. Il y a là aussi l'impérieuse nécessité de reconsidérer nos choix politiques.

Sol & Civilisation s'est créée, il y a près de 20 ans, pour aborder et éclairer à notre échelle ces questions de « civilisation », en considérant que les territoires ruraux, alors bien mal en point, pouvaient nous aider à penser, à voir, à imaginer d'autres équilibres de société. Nous pensons plus que jamais que des territoires vivants, portés par des hommes volontaires et responsables, que des territoires riches de projets peuvent être le ferment de nouveaux modes de développement. Nous restons notamment convaincus que l'urbanisation galopante dans certains états du monde, ou la concentration urbaine, avec ses étalements périurbains dans notre pays, inhumaine dans le premier cas et inefficace dans le second, doit nous conduire à repenser des politiques territoriales plus offensives.

Pour faire vivre nos territoires, il faudra certainement repenser nos modes de gouvernance. Dans nos territoires ruraux où les agriculteurs occupent la majorité de l'espace, ceux-ci devront davantage ouvrir un dialogue permanent avec leur environnement. Leurs façons de produire, leurs méthodes de culture devront être l'objet d'échanges d'explications franches pour être comprises. Par l'espace qu'ils occupent et façonnent, par la production alimentaire qu'ils engendrent, les agriculteurs sont acteurs du territoire, mais ces deux éléments, espace et alimentation, étant devenus « éléments de société », ils ne peuvent se soustraire à une ouverture et à un partage. La connaissance professionnelle, les contraintes économiques ne pourront justifier de rester dans l'agricolo-agricole. De même, l'« espace rêvé », la « nourriture rêvée » des écolos-écologistes ne sauraient être une finalité réaliste.

C'est sur l'ensemble de ces questions que nous avons organisé sur ces derniers mois diverses rencontres et colloques, nos Assises en octobre, en lien avec les Assises de la ruralité, une soirée-débat en Mayenne en novembre, avec le Réseau Rural français un colloque à Toulouse en décembre.

Cette lettre revient sur ces apports diversifiés de réflexions, d'exemples, de réalités vécues. C'est une contribution ouverte pour avancer ensemble.

Synthèse des Assises de Sol & Civilisation

Par Thibaut Caillère, chargé de mission de Sol et Civilisation

Le 15 octobre 2009, Sol et Civilisation a organisé ses Assises annuelles sur le thème « Alimentation, énergie, finance : une civilisation en crise ? ». Cette question faisait écho au constat suivant : face aux défis globaux de la planète, nous devons trouver des solutions nouvelles – nourrir une population croissante sans détruire, proposer des alternatives au pétrole sans affamer, maintenir des équilibres naturels sans exclusion et, peut-être plus largement, retrouver un sens à notre développement. Cet article fait la synthèse de cette journée et nous avons cherché, avec de nombreux intervenants, à voir en quoi les territoires ruraux pouvaient nous aider.

Le « village planétaire » va-t-il éclater ?

Gérard-François Dumont, parrain de Sol et Civilisation, professeur à la Sorbonne, géographe et démographe

La planète est face à une nouvelle donne démographique qui perturbe lourdement ses équilibres sociaux et économiques, politiques et territoriaux. Le cocktail est-il explosif ? Pour éclairer ces questions, Sol et Civilisation a invité l'un de ses parrains, Gérard-François Dumont, professeur à la Sorbonne, géographe et démographe.

En ouvrant les interventions, Gérard-François Dumont a inscrit la crise de la pensée au centre des 18^{èmes} Assises : une crise de la capacité à comprendre la réalité du monde, comme l'illustre la complexité des évolutions démographiques mondiales, nationales et territoriales. Les territoires sont intégrateurs de cette diversité de flux, de mouvements, d'attractivité, de migrations et d'évolutions démographiques, sociales, humaines. Pourtant, ces seuls phénomènes ne suffisent pas à en expliquer le présent ni en déterminer l'avenir.

Quatre idées reçues sont combattues par Gérard-François Dumont : 1) l'exode rural est une fatalité, 2) l'économie résidentielle est le seul levier du développement économique territorial, 3) le devenir territorial est conditionné par la théorie centre-périphérie, 4) la ruralité

s'explique par des définitions scientifiques ou administratives.

Premièrement, il explique que l'« exode » rend faussement compte d'une réalité d'émigration plus complexe, car les territoires sont aussi créateurs d'activités. Il développe le deuxième point en rappelant que le développement territorial est un processus qui repose sur une diversité d'éléments, aussi bien exogènes qu'endogènes. Ensuite, la théorie centre-périphérie est démentie par de nombreux exemples sur le terrain, comme le cas de Toulouse, qui est à la fois ville-capitale de l'économie en Midi-Pyrénées, mais aussi ville-périphérie du développement d'EADS. Enfin, la ruralité repose aussi sur la notion d'espace vécu.

Et c'est peut-être dans cet espace vécu que Gérard-François Dumont identifie les atouts des territoires ruraux face à une crise de la pensée complexe et une crise économique qui s'étend du local au mondial. Car les territoires ruraux, contrairement à l'anonymat des villes, sont un espace privilégié pour faire émerger la

solidarité nécessaire à l'aménagement, à la valorisation, à l'attractivité et la vitalité des territoires. Ainsi, un développement territorial réussi est « un développement qui sait être endogène tout en attirant et valorisant les facteurs exogènes de dynamisme ».



Images: Fotolia
Conception et montage: Dan Hayon

Alimentation, énergie, environnement : l'équation impossible ?¹

Pierre Calame, directeur général de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'homme, auteur de l'Essai sur l'Économie (2009)

Alimentation, énergie, ressources naturelles, sols, eau. La terre a-t-elle trouvé ses limites ? Est-ce pour autant seulement un défi quantitatif ou l'expression d'une crise plus profonde ?

Pierre Calame a illustré comment cette crise de la pensée, introduite par Monsieur Dumont, était une crise à part entière, mais aussi l'un des symptômes d'un mal plus profond : une crise de la relation, c'est-à-dire, de la difficulté à construire et gérer les relations, à identifier les valeurs partagées, à ouvrir les systèmes de pensée face aux mutations contemporaines des interdépendances. Cette crise du « vivre ensemble » se joue dans trois champs d'interaction : entre les hommes, entre les sociétés, entre l'Humanité et la biosphère. Le problème du juste partage des ressources naturelles rares est l'une des manifestations de cette troisième dimension.

Ainsi, les systèmes de pensée ne permettent pas de rendre compte du tissu relationnel. Qu'elle soit scientifique ou économique, la pensée nie la relation en s'intéressant aux modèles plutôt qu'aux systèmes complexes et en privilégiant la compétitivité à la coopération.

Les relations d'interdépendance introduisent également au centre de la crise la notion de responsabilité des hommes, désormais d'intérêt local et mondial. Par conséquent, les outils nationaux de régulation économique ne conviennent plus face aux échanges qui ont une ampleur et une portée mondiale. L'éthique juridico-politique nécessite d'être réactualisée. Cette question de la responsabilité est aussi au cœur de la crise des institutions.

De plus, les réponses actuelles sont inadaptées. Soit l'on propose le changement aux marges, c'est-à-dire, l'adaptation des outils plutôt que la mutation des systèmes de pensée – taxe carbone, agriculture raisonnée, etc –, soit l'on fait appel à une « pensée magique » pour résoudre

les contradictions – main invisible du marché, économie verte, etc.

Pierre Calame identifie trois défis mondiaux dans le dédale de cette métacrise :

- Une nouvelle éthique centrée sur la notion de responsabilité ;
- La révolution de la gouvernance ;
- La mutation d'un développement non-durable vers une société durable.

En instaurant un nouveau principe intégrateur, l'œconomie, soit « l'art de gérer la maison commune », il nous propose trois pistes pour avancer vers cette société durable. Et le territoire joue un rôle majeur pour mettre en œuvre cette œconomie :

- On ne peut pas simplifier l'échange de biens aux seuls cadres public ou du marché ;
- Il faut reconsidérer les agencements institutionnels en passant des piliers d'aujourd'hui, les grandes entreprises et l'État, aux deux pivots structurants de demain : le territoire et les filières ;
- La troisième piste à explorer concerne la monnaie, dont l'unicité ne permet plus de gérer la diversité des dimensions de l'échange.



Les projets de la ferme expérimentale de Grignon dans la plaine de Versailles

Bernard de Franssu, directeur de la ferme expérimentale de Grignon

Depuis 2005, la ferme expérimentale de Grignon conduit « Grignon Energie Positive » (GEP), un projet de recherche qui illustre justement comment l'agriculture peut s'engager dans des voies innovantes.

A l'ouest de Paris et au contact de 250 000 habitants dans un rayon de 15 km, ce projet d'innovation agricole s'articule autour de deux niveaux complémentaires : la recherche-action technique et agronomique, avec un large partenariat scientifique ; la communication, l'éducation citoyenne et la pédagogie, par la diffusion et la communication sur le GEP.

Bernard de Franssu montre, en effet, comment une approche plus globale du système d'exploitation (bilan des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre) suscite

¹ Un article prolongeant cette intervention est aussi disponible en libre lecture sur le site Internet de Sol et Civilisation (www.soletcivilisation.fr).

de nouveaux champs de réflexion sur le plan agronomique et d'échange vis-à-vis du territoire : rentabilité économique *versus* consommations énergétiques ; émissions de gaz à effet de serre *versus* service alimentaire ; optimisation énergétique et climatique *versus* biodiversité, etc.

Selon Bernard de Franssu, cette lecture résolument innovante de l'agriculture, d'un point de vue agronomique comme relationnel, constitue une étape dans un processus plus large d'ouverture, parce que le projet GEP défriche ce que peuvent être de nouvelles dynamiques territoriales. Ainsi, en 2009 la plaine de Versailles a lancé une étude de métabolisme territorial démontrant la relation très concrète qui peut exister entre la ville et la campagne : un projet de compostières urbaines valorisant des nouveaux liens entre centres équestres, déchets verts urbains et agriculture.



Le directeur de la ferme expérimentale a conclu sur la communication inhérente au projet et nécessaire à ces démarches. D'une part vis-à-vis des professionnels, pour outiller les enjeux auxquels ils sont confrontés. D'autre part vers le grand public, parce qu'il est nécessaire que les agriculteurs investissent le lien avec la société afin de réfléchir avec elle les voies positives de progrès.

A écouter Bernard de Franssu, on ne doute plus que l'innovation agricole soit la résultante d'une approche systémique et interactive entre agriculture et territoire.

L'association, plaine de Versailles est une plate-forme de rencontre et de dialogue entre les acteurs du territoire, elle développe par ailleurs, un certain nombre d'activités et de services pour permettre de favoriser ces échanges comme par exemple ; la boutique à la ferme, les activités équestres, les marchés, la cueillette directe, etc.

Pour en savoir plus : www.plainedeversailles.fr

Le district rural de la Maremma en Toscane

Alessandro Pacciani, professeur de la faculté d'économie de Florence

L'intervention d'Alessandro Pacciani a permis d'illustrer comment de nouvelles façons de penser le développement territorial permettent d'enclencher un « parcours de développement original et intégré ».

L'expérience de la Maremma s'appuie à la fois sur ses spécificités très marquées et sur une nouvelle organisation territoriale, dont on nous a rappelé la vision fondatrice : « la ruralité n'est pas seulement un espace de production ou de récréation, mais aussi d'innovation ». Dans cette optique, le district rural expérimente une innovation rurale fondée sur de nouveaux modes de gouvernance.

Sur le territoire de la Maremma, cette gouvernance est pensée autour de 3 pôles :

- Un comité d'orientation, lieu de consultation entre les acteurs ;
- Un comité technique et scientifique, pour le pilotage et l'évaluation des projets ;
- Une équipe d'ingénierie territoriale : animation, communication, services aux entreprises.

Alessandro Pacciani est revenu plus en détail sur le fonctionnement du district, qui a su être le lieu où se construit une stratégie territoriale conclue dans un « projet de développement rural de qualité ». La mise en œuvre de ce projet fait, d'ailleurs, écho aux propos de Pierre Calame. Trois objectifs guident l'action : la valorisation des filières économiques (agroalimentaire, tourisme, artisanat, services), l'amélioration de la qualité de la vie (création d'un panier de biens et de services valorisant la qualité totale du territoire) et le développement des relations au sein d'un « système territorial » (décloisonnement, cohésion intraterritoriale, gouvernance et coordination des acteurs publics/privés).

L'intervenant a proposé un début d'évaluation du processus. Certes, il faut se référer aux indicateurs classiques – sociaux, économiques et agricoles. Néanmoins, l'évaluation qualitative du projet passe en premier lieu par la recherche d'une bonne compréhension de « l'effet district » : évolution de l'identité et de l'image du territoire ; capacité de mobilisation des ressources publiques ; progrès des investissements privés ; effet de levier de l'investissement public sur l'investissement territorial (1 € public distribué active X € d'investissement final), etc.

Table ronde

Territoires ruraux, terres d'avenir ?

Cadre de vie, solidarités, productions durables, authenticité : la ruralité attire, séduit, propose. Mais ces tendances sont trompeuses : la ville s'étale, les économies rurales se spécialisent et certains espaces naturels sont mis sous cloche.

Y aura-t-il encore demain une place pour une ruralité pleinement vivante ? Quelle pourrait être la contribution des territoires ruraux dans nos sociétés en crise ?

« Ce qui ressort très fortement de la prospective Ruralité 2030, c'est que la gouvernance du territoire sera essentielle [...] pas seulement la gouvernance par les institutions politiques, mais aussi par les citoyens. L'autre point, ce sont les conséquences pour l'agronomie : une appropriation résolue des concepts de l'écologie ; une agronomie des services écosystémiques ; une agronomie des espaces ; l'amélioration de l'ergonomie de l'agronomie, parce que le métier d'agriculteur devient de moins en moins attractif. »

Guy Riba, directeur général délégué chargé des programmes, du dispositif et de l'évaluation scientifiques de l'INRA.

« Le développement humain plaide maintenant pour une nouvelle articulation entre les réseaux d'échange, de pouvoir, et les territoires d'appartenance. Il nous faut les deux. Pour avancer, il faut marcher sur les deux jambes, l'une solidement posée pour que l'autre se projette, et conjuguer en permanence l'enracinement et l'ouverture. »

« Il ne suffit pas de penser globalement pour agir localement. Il faut penser et agir globalement à tous les niveaux, pour promouvoir ces politiques de civilisation que demande Edgard Morin. Ces expériences connaissent les mêmes étapes, avec des mots qui changent : la mise en mouvement des forces locales par la prise de conscience, l'approfondissement du regard, du diagnostic partagé de la collectivité dans son environnement naturel et social, l'expression du souhaitable, l'exploration des possibles, l'élaboration du projet, la réalisation de ce projet, alors, là on arrive aux notions de gouvernance, en associant les pouvoirs publics, les élus des collectivités, les acteurs économiques et les représentants de la société civile. »

Paul Houée, sociologue, vice-président du centre Lebret – Réseau International



« Les territoires à dominante rurale, c'est 92% de l'espace communautaire. C'est 53% de l'emploi. C'est 56% des habitants. Et c'est, surtout, 45% de la valeur ajoutée de l'Union Européenne à 27 ! »

« Un territoire rural, c'est un pôle de développement qui a une capacité d'initiative sur son futur et son destin, qui a une capacité de construction, des énergies qui lui sont propres et qui ne dépendent pas uniquement de l'énergie urbaine. Par contre, il faut organiser des interrelations fortes entre ces pôles de développement ruraux et les pôles urbains, si on veut avoir un vrai moteur de cohésion territoriale qui génère de la compétitivité et qui porte haut les principes du développement durable. »

Gérard Peltre, président de l'association internationale Ruralité Environnement et Développement (R.E.D.)

« Les événements récents du secteur laitier m'ont convaincu que les solutions du secteur, au-delà des solutions habituelles techniques et économiques, appellent un raisonnement plus large dans lequel la notion de territoire ou de rural, ou en tout cas les valeurs qu'elle porte, peut amener des solutions. »

Henri Brichart, président de la Fédération Nationale des Producteurs de Lait (F.N.P.L.) ■

Les prochaines Assises de Sol et Civilisation auront lieu le jeudi, 7 octobre 2010

Clôture des Assises de Sol et Civilisation

Jacques Delors, parrain de Sol et Civilisation ; ancien ministre et ex-président de la Commission Européenne



« Je voudrais souligner deux références que j'ai toujours essayé de suivre. Ces deux références sont simples : premièrement, l'agriculture n'est pas une activité comme les autres ; deuxièmement, le monde rural est un bien public.

L'agriculture n'est pas une activité comme les autres

Je discute souvent de ça avec Pascal Lamy, qui était mon directeur de cabinet et qui maintenant est directeur général de l'OMC. Cela ne veut pas dire que l'agriculture doit sortir de l'OMC, mais cela veut dire qu'il faut choisir les arguments au nom desquels on demande aux Européens d'ouvrir leurs frontières. L'argument n'est pas bon, l'expérience l'a montré. On dit « vous ouvrez vos frontières » pour inciter les pays en développement de développer leur agriculture. Mais ce n'est pas ça qui les incitera. [...] Ils ont besoin d'éducation, de technicité, d'investissements. Contrairement aux idées reçues, ils ont beaucoup d'eau, notamment en Afrique, mais ce n'est pas simple... Je ne dis pas pour autant qu'il faut encore une fois soustraire l'agriculture à l'OMC, mais à l'heure des grandes réformes structurelles, je pense que les Européens doivent se rappeler que ces pays ont pour la plupart des petites exploitations.

Penser le monde rural sans agriculteurs, c'est impensable. Ce n'est pas une question de démonstration scientifique, c'est une question de vécu, d'intuition et de bon sens. Et c'est pour ça que, pour moi, la crise du lait c'est tragique. Je ne vais pas trouver la solution aujourd'hui, surtout pas. Responsables professionnels, quota, prix, stockage. Je voulais simplement vous dire, en pensant un peu à la Commissaire à l'Agriculture, que lorsqu'on fait une analyse coûts-avantages entre le coût d'un stockage et le coût humain, économique et financier de la disparition de dizaines de milliers d'agriculteurs, comme on dit aujourd'hui, il n'y a pas photo. Et pourtant, on n'arrive plus à faire comprendre cela et, bien entendu, maintenant que la PAC ne sera plus dans les dépenses obligatoires, il faudra aussi penser au Parlement Européen.

Le monde rural est un bien public

Les études menées au sein du Conseil de l'Emploi, des Revenus et de la Cohésion Sociale sur l'exclusion sociale, la pauvreté et les inégalités démon-

tront l'extraordinaire fragilité du monde rural. Par exemple, lorsqu'un couple vit dans le monde rural, il doit se déplacer pour travailler ou chercher du travail, le coût et l'entretien de deux voitures est de cinq cents euros par mois, et ce, avant même d'avoir beaucoup roulé. Donc, le monde rural n'évolue pas dans les mêmes conditions que le monde urbain ou le monde périurbain. Et donc, c'est un bien public. Ce qui implique que la Commission devrait proposer une directive sur les services d'intérêt général qui permettrait à chaque pays, les citoyens l'acceptant, de financer les infrastructures en milieu rural.

Deuxièmement, toutes les études que je vois sont marquées par la fascination de l'urbain. Les métropoles urbaines vont structurer le territoire européen. Or, derrière cela, il y a une technostructure très influente, auprès des hommes politiques, qui ne pense qu'à travers l'urbain. Et, par conséquent, le rééquilibrage n'a pas été fait depuis des années entre la perception du monde urbain et la perception du monde rural. Par conséquent, le travail politique consiste à expliquer ce qu'est le monde rural. Et au sein de celui-ci, où est la place de l'agriculteur ? C'est un producteur, bien entendu, il doit s'adapter, comme cela a été très bien dit ce matin, à tous les éléments nouveaux, les ruptures, les contraintes technologiques, etc. Il est aussi un jardinier, un aménageur du territoire. Il est enfin un témoin de la civilisation. C'est lui qui rappelle qu'une société sans mémoire n'a pas d'avenir.

Je crois que Sol et Civilisation a fait un travail remarquable, même quand je ne suis pas aux Assises, je les lis. Ce qu'il y a, c'est que vous avez à la fois une conception de l'Homme et de la Civilisation d'un côté, mais sans ignorer les changements intervenus. Il y a l'immuable et le changeant. Et il ne faut jamais oublier l'immuable. Mais vous avez tenu compte du changement. C'est pour cela que cet effort est encore indispensable. Je suis vraiment frappé chez nos jeunes dirigeants politiques de la fascination qu'exerce la ville, le nombre d'études qui lui sont consacrées. Et à côté, rien, ou presque rien pour le monde rural. Or, l'équilibre entre monde urbain et monde rural, avec toutes les nuances, est un élément fondamental si l'Europe veut rester européenne et si elle veut être fidèle à ce qui a fait la richesse et la diversité de ces traditions. ■ >>>

Clôture des Assises de Sol et Civilisation

Philippe Vasseur, président du World Forum de Lille sur l'économie responsable ; ancien ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation



« Il y a trois éléments dans l'actualité cette semaine qui donnent une pertinence particulière à vos travaux.

Le premier élément d'actualité concerne le prix Nobel d'économie qui a été décerné au début de cette semaine à deux universitaires américains : Olivier Williamson et, pour la première fois, une femme, Elinor Ostrom. Le prix Nobel d'économie leur a été attribué pour leurs travaux sur la gouvernance. Ils ont osé affirmer une chose révolutionnaire, c'est que finalement l'homme est plus important que le marché. Et par ailleurs, entre l'État et le marché, il y a la place pour des systèmes, pour des individus qui sont capables de mener un certain nombre de choses ensemble. Les travaux de Madame Ostrom se sont fondés sur l'observation des populations qui entouraient les lacs dans lesquels il y avait du poisson. Si jamais ces lacs avaient été soumis à la loi du marché, on les aurait vidés, simplement pour avoir le gain immédiat le plus important possible, et si jamais on avait administré cela de façon coercitive, bien évidemment, on aurait braconné. À partir du moment où ils avaient à gérer la ressource, ils l'ont très bien gérée eux-mêmes. Je ferme la parenthèse, mais, simplement, je crois que cette anomalie dans la délivrance du prix Nobel d'économie va tout à fait dans le sens de vos travaux.

Deuxième fait d'actualité, c'était hier dans le Wall Street Journal, [...] les vingt-trois plus grandes banques américaines vont distribuer cette année, sous forme de salaires, de bonus, de primes, de stock options, la bagatelle de cent quarante milliards de dollars de rémunération. Elles n'auront jamais donné autant. Sachant qu'on sort de cette crise financière parce que les États, et notamment l'État américain, ont donné des sommes faramineuses aux banques, cette année elles vont battre tous les records de rémunération. Cent quarante milliards de dollars, à peu près vingt fois le produit intérieur brut d'un pays comme Madagascar, qui compte dix-huit millions d'individus.

Le troisième élément d'actualité est encore à venir. Alors, si jamais vous voulez circuler dans un cheflieu de région, je vous conseille de le faire à pied, vous aurez du mal à le faire en voiture, compte tenu de ce que j'ai entendu dire sur l'ampleur que devaient prendre les manifestations agricoles qui sont organisées demain. Et donc, je vais m'arrêter sur ce troisième point, si vous le voulez bien, parce que c'est le plus en rapport avec notre préoccupation sur la ruralité.

On voit bien que ces trois éléments correspondent à une même crise qui est celle du sens. Et le troisième élément est vraiment un symptôme du désarroi

que connaissent nos agriculteurs aujourd'hui. Je pense qu'on est capable de dire aux gens : « ça va être dur, vous savez, il va y avoir des efforts à faire » ; mais il y a une chose qui manque aujourd'hui, c'est la vision qu'on a du monde agricole. Qu'est-ce qu'on veut faire de l'agriculture française, européenne et mondiale ? Je rappelle, au passage, qu'il y a encore un milliard de personnes dans le monde qui souffrent de malnutrition. Et que sur les deux milliards et demi d'habitants de cette planète qui vont venir dans les quarante années, l'essentiel, pratiquement la totalité d'ailleurs, se trouvera dans des zones qui déjà sont soumises à ces phénomènes de la faim. Alors, ça nous amène à tous les débats qu'on connaît aujourd'hui et notamment sur la régulation. Sur la crise du lait, je rappelle que c'est l'État français qui a commencé la dérégulation. Vous savez quand, l'année dernière, la DGCCRF s'est aperçue que nous avions conclu dix ans auparavant un accord qui revenait à fixer le prix du lait, elle a dit qu'il s'agissait d'une entente et donc d'une entorse à la concurrence et y a mis fin. Je ne vois pas un monde dérégulé en ce qui concerne l'agriculture. Je ne le vois pas non plus sur la finance, d'ailleurs. Mais s'il y a un secteur qui mérite de la régulation, c'est bien le secteur agricole, car il est extrêmement volatile et les prix peuvent fluctuer considérablement.

Par ailleurs, quelle est la vision que les agriculteurs ont d'eux-mêmes et de leur avenir ? Je pense qu'il y a des débats internes qui aujourd'hui encore ne sont pas tranchés. Dans tous les cas, il y a un besoin d'une vision qui émane du monde agricole lui-même. Il y a soixante ans, il y avait un actif sur quatre qui travaillait dans l'agriculture. Aujourd'hui, on en est à un sur vingt-cinq. Et même probablement un peu moins. Et non seulement les agriculteurs sont devenus minoritaires en France, ce qui explique évidemment l'affaiblissement de leur poids politique, mais ils sont maintenant en passe d'être minoritaires dans l'espace rural. [...] Malgré un fossé qui se creuse, les sondages montrent qu'il y a une image du monde agricole qui est plutôt bonne. Mais cette bonne image que la population a des agriculteurs, c'est une image de l'agriculture qui n'existe plus. Autrement dit, on rêve du passé. [...] Et je pense qu'aujourd'hui si les agriculteurs n'intègrent pas toutes les attentes de la société dans la vision qu'ils doivent développer de l'agriculture, ils seront grandement coupables. Et parmi ces attentes il y a, bien entendu, l'environnement. J'irais même au-delà, il y a le développement durable, ce n'est pas la même chose. Parce que j'entends beaucoup mélanger « environnement » et « développement durable ». Le développement durable, si je m'en réfère aux travaux de Madame Brundtland, il y a maintenant vingt-deux ans, ce

sont trois piliers. C'est d'abord l'économie. En effet, le besoin de se nourrir, le besoin de se vêtir, le besoin de se loger nécessite du développement. Le deuxième pilier, c'est le pilier social. Bien évidemment, il doit y avoir une équité entre le pilier économique et le pilier social. Et le troisième, c'est le pilier environnemental. Et au milieu de ces trois cercles qui se recouvrent, vous avez ce qu'on appelle le développement durable. [...] Donc, cette crise de sens que nous connaissons aujourd'hui, le désarroi que connaissent les agriculteurs, il faut l'inscrire dans une problématique de développement durable. Il faut penser l'avenir de nos territoires ruraux dans cette politique de développement durable.

Monsieur Delors disait tout à l'heure, le rural est un bien public. Je partage cette idée, mais ça veut dire qu'on le gère avec la préoccupation publique. Or, je n'ai pas le sentiment que dans la gestion des services publics on ait aujourd'hui la préoccupation de l'aménagement du territoire. Pour moi, les services publics doivent être équilibrés ; or, coller à la notion de service public les mêmes préoccupations que l'on peut avoir notamment en matière de rentabilité d'une entreprise qui est sur le marché, c'est un contresens. Aujourd'hui, faire en sorte que des services publics soient amenés à quitter le territoire rural, c'est alourdir l'handicap que connaît le territoire rural. [...] et puis, au-delà de la politique, il y a l'engagement des acteurs locaux. Et vous avez eu deux exemples ce matin : celui de Bernard de Franssu et celui



Champ de blé en Aveyron

Jeunes Agriculteurs de l'Aveyron

qui a été présenté par le professeur Pacciani sur ce qui est fait en Toscane. Ils montrent bien le rôle que peuvent jouer les acteurs locaux. C'est, d'ailleurs, ce que nous nous efforçons de faire au World Forum à Lille¹, puisqu'on ne fait pas de théorie, mais de la pratique, on recueille des initiatives, des cas concrets de ce qui se fait dans le monde pour apporter une responsabilité à l'économie et apporter cette dimension sociale et environnementale ; ce qui se fait au Brésil, aux États-Unis, au Canada, en Thaïlande, etc. Le rôle des acteurs locaux est fondamental. Tous ceux-là ont en commun l'innovation.

On ne réussira pas à renforcer le rural sans innovation

Dans innovations rurales, j'entends également innovation de la production agricole, qui pour moi reste fondamentale, avec aussi peut-être des innovations qui iront dans des productions durables. Je préside la section économique du Haut Conseil de la Coopération Agricole, nous venons d'éditer un rapport sur la chimie du végétal. Et on s'aperçoit qu'il y a des débouchés fantastiques, à deux conditions : la première condition, c'est que les productions qui iront vers des destinations non ali-

mentaires ne viennent pas en concurrence avec les besoins alimentaires, pour éviter d'entendre ce qui s'est dit il y a un an et demi, à savoir que « s'il y a la crise alimentaire, c'est à cause des biocarburants ». Et ceci malgré le fait que ce soit la spéculation qui soit le facteur principal. La deuxième condition, c'est que le bilan global environnemental soit positif. Il s'agit en quelque sorte de substituer aux produits issus des hydrocarbures, qui vont devenir de plus en plus rares et de plus en plus chers, d'autres produits, qui ne sont pas des produits fossiles, mais renouvelables. Il y a de ce point de vue-là probablement des productions nouvelles, des innovations qui peuvent permettre de trouver de nouveaux débouchés, de nouveaux fondements économiques aux territoires ruraux. Et puis, la dernière innovation, le rural peut être un modèle d'innovation en termes de mode d'organisation. Ce fameux « vivre ensemble » que vous avez évoqué à plusieurs reprises. On vit dans un monde étrange. Vous êtes en ville et ce soir, vous pouvez vous connecter sur Internet et avoir des relations avec des gens qui sont situés à Rio de Janeiro, à Tokyo, ou même dans un village perdu de l'Inde.

Et votre voisin de palier, juste à côté, ou celui qui est au-dessus, ou celui qui est en dessous est peut-être en train de mourir, et vous ne le savez pas. Cette notion de perte de solidarité est une notion importante. La responsabilité et la solidarité, pour moi, vont de paire. Plus on est responsable, plus on doit être solidaire. Je pense que le « vivre ensemble » aujourd'hui, c'est ce que disais Gérard Peltre, c'est un territoire, un projet, une démarche participative. Comme disait aussi Paul Houée, il n'y a pas de territoire sans projet. C'est autour de ça qu'on doit bâtir probablement nos termes de solidarité. En tout cas, c'est la question que vous avez posée lors de vos Assises, question dont on n'a pas apporté « la » réponse. Des éléments de réponse, oui, mais pas « la » réponse, bien évidemment. Mais, pour terminer sur ces notions de responsabilité et de solidarité, je ne peux pas m'empêcher de vous livrer une phrase d'Antoine de Saint-Exupéry : « chacun est seul responsable, chacun est responsable de tous, chacun est, seul, responsable de tous! »

Pour aller plus loin, nous vous invitons à consulter les Actes des Assises 2009 sur le site Internet de Sol et Civilisation (www.soletcivilisation.fr).

¹ www.worldforum-lille.org

Agriculteurs, agricultrices, agricultures : quelques pistes pour construire activement l'avenir rural de son territoire

Par Yvon Le Caro, maître de conférences à l'Université Rennes 2



Le 26 novembre 2009, Sol et Civilisation, FARRE Mayenne et l'Association Nature et Paysages ont proposé aux acteurs territoriaux mayennais une soirée échange-débats afin de cerner ensemble les pistes de réponses possibles. Afin d'éclairer la problématique de l'attractivité des territoires ruraux, nous avons invité Yvon Le Caro, enseignant-chercheur à l'Université de Rennes 2. L'article suivant reprend et complète son intervention. Il procède de son analyse, fruit de ses recherches universitaires.

Depuis plusieurs années, on observe l'installation en milieu rural de nouvelles populations cherchant à trouver un meilleur cadre de vie et/ou de travail. L'agriculture, activité dominante en milieu rural en termes de richesse produite et d'emplois induits, doit relever de nouveaux défis et coexister avec ces nouvelles populations. Bien que située à proximité des grands pôles de développement urbains (Rennes, Nantes, Angers ou Le Mans), la Mayenne rurale dispose de son dynamisme propre tout en connaissant dans une certaine mesure les tendances globalement observées. Comment, dans ces conditions, faire de ces évolutions des atouts pour un projet de territoire adapté et compétitif ? Quels seront les leviers et les freins qui permettront de réorganiser les territoires ruraux ?

Villes et campagnes en territoires mondialisés ?

Entre le marteau des filières et l'enclume des territoires, les agriculteurs et agricultrices cherchent et trouvent des solutions aux injonctions contradictoires qu'ils reçoivent de leurs donneurs d'ordre économiques et de leur voisinage territorial. Or, les vingt dernières années sont marquées par deux phénomènes qui rendent de plus en plus complexe, sur chaque ferme, la réalisation de cette quadrature du cercle.

D'une part, l'évolution des territoires ruraux est marquée par l'accroissement de leur population permanente et temporaire. De nouveaux acteurs

du territoire émergent et l'économie résidentielle prend peu à peu sa place au côté des économies agroalimentaires et artisanales comme élément clé des décisions publiques locales. Les conséquences environnementales des politiques agricoles, dénoncées par quelques-uns sur le moment, suscitent aujourd'hui de vives réactions collectives. Les agriculteurs n'ont plus seulement à imaginer leur avenir local, ils doivent en négocier les termes.

Parallèlement, les économies agricoles sont de plus en plus mondialisées. Jaurès pouvait annoncer que depuis 1875 le paysan français voyait le fruit de son travail se faire à la bourse de Chicago. Mais l'entrée de l'agriculture à l'OMC en 1994, soutenue en France par le mythe de la « vocation exportatrice », a conduit à une véritable impasse, dont les importations de poulets brésiliens, le découplage des aides et la liquidation idéologique des quotas laitiers ne sont que quelques symptômes.

Le rapprochement de ces deux réalités accentue le désarroi de nombreux paysans et nécessite de la part des responsables syndicaux un courage politique hors du commun.

Pour éviter que les problèmes économiques et les enjeux territoriaux ne soient renvoyés dos à dos, il semble fondamental d'imaginer désormais le projet agricole au sein des territoires. D'une part les agriculteurs européens ne peuvent pas défendre un projet agricole « contre »



Forêt ©

la société, contre des contribuables, des consommateurs et des citoyens qui les entourent. Les sociétés européennes ne peuvent pas se désintéresser de leurs agricultures si elles souhaitent conserver des paysages identitaires, un milieu rural vivant et leur souveraineté alimentaire. L'ouvrage « *Agriculteurs et territoires*¹ » aborde ces questions à différentes échelles. Voici quelques pistes de réflexions.

Comment maximiser les bénéfices de la PAC sur le territoire local malgré les inégalités géographiques de répartition des 55 milliards d'euros européens annuels ? Comment concilier un développement agricole local respectueux de l'environnement et de la culture avec l'emploi agricole et agroalimentaire local ? Doit-on, par exemple, accepter une toujours plus grande spécialisation agricole ? N'existe-t-il pas de gisements de revenus dans l'entretien de l'espace agricole, l'énergie, les loisirs et le tourisme ?

Les espaces ruraux sont enjoint de participer au développement durable de leurs régions respectives, en complémentarité avec les agendas 21 urbains. Or, l'agriculture est une pièce maîtresse du développement durable des territoires ruraux : économie de combustibles fossiles, puits de carbone, productions d'énergie, réduction de l'usage des pesticides, économies d'eau, recyclage des déchets organiques, etc. La mise en œuvre suppose une réflexion et une action, y compris à l'échelle de l'exploitation. Aujourd'hui nous avons des outils comme le diagnostic IDEA (Indicateurs de durabilité des exploitations agricoles), demain nous serons amenés à raisonner plus globalement avec, par exemple, l'évaluation environnementale intégrée (EEI) que prépare Arthur Riedacker à l'INRA.

Pour participer de ces évolutions, les agriculteurs doivent trouver des solutions cohérentes avec leurs systèmes et leur vision du métier. Tout le monde n'est pas placé ou volontaire pour entrer



dans l'agriculture biologique ou le conté. La réduction massive des intrants, comme le font les agriculteurs du réseau agriculture durable (RAD), est une des pistes les plus solides, désormais mieux soutenue par la PAC, mais reste militante. Les filières de masse font également leur conversion à l'écologie (labels, exigences de la grande distribution, etc.), mais leurs agriculteurs devront conserver les marchés face à la concurrence des importations ou de collègues moins regardants, et la valeur ajoutée face aux actionnaires... Si l'on veut renforcer tout le monde, on peut aussi réfléchir à une meilleure coordination territoriale des filières.

Se donner des moyens d'agir efficacement au niveau local

Vivre ensemble sur le territoire, se côtoyer et échanger, mais également co-construire des projets et en partager les intérêts sont probablement les moteurs essentiels pour fonder le « contrat social » nécessaire à l'action locale.

Projets et en partager les intérêts sont probablement les moteurs essentiels pour fonder le « contrat social » nécessaire à l'action locale.

Territorialiser l'agriculture, c'est-à-dire, rééquilibrer la balance entre filière et territoire dans le pilotage des exploitations et la définition des

politiques agricoles, suppose une coordination locale des acteurs. On ne peut pas produire des effets réels sur la qualité de l'eau, d'un paysage ou d'une production sous label si un agriculteur sur deux ne joue pas le jeu. Or, contre l'individualisme des stratégies, les projets territoriaux peuvent redonner du sens à l'engagement.

Il ne s'agit donc pas de renier les acquis du formidable mouvement de modernisation des années 50 et 60, mais, au contraire, de reconnaître et de corriger les dérives qu'il a entraîné dans les années 70 et 80 en réinvestissant les outils pour saisir de nouveaux enjeux. Cela s'accompagne nécessairement d'une ouverture aux acteurs non agricoles. Des Cuma s'engagent en partenariat avec des collectivités dans la filière bois-énergie, des coopératives agricoles prennent à bras le corps les problèmes de leur territoire (Sicaseli dans le Lot), des Sociétés coopé-

¹ Yvon Le Caro, Philippe Meadeline, Geneviève Pierre (dir.), 2007, *Agriculteurs et territoires. Entre productivisme et exigences territoriales*, Presses Universitaires de Rennes, Collection Espace et territoires, 15 contributions, 268p.

ratives d'intérêt collectif (SCIC) se créent pour accorder intérêts privées et publics autour de l'énergie (Les sept vents du Cotentin)... Pourquoi ne pas aborder de même les questions de la restauration collective, des petits commerces, des productions locales et biologiques dans des SCIC « alimentaires » (figure 1) ?

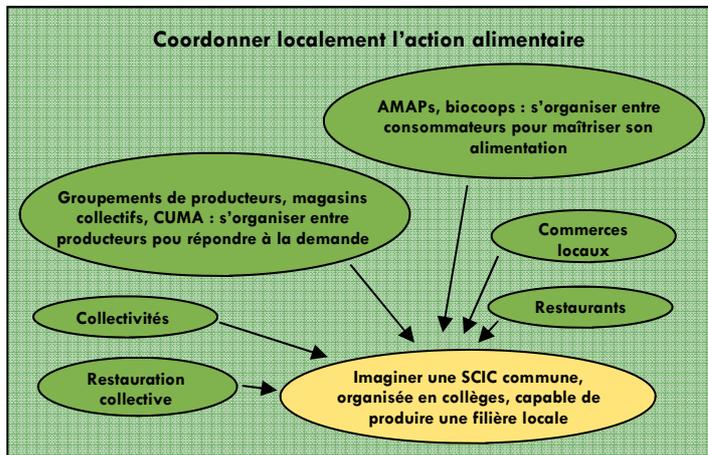


Figure 1

Plus largement, de même que des interprofessions ont permis de co-construire avec leurs différents acteurs des filières plus efficaces, l'expérimentation des commissions agricoles communales dans l'Ouest Lyonnais montre que beaucoup reste à faire pour améliorer la coordination au long cours entre agriculteurs, habitants et élus pour dynamiser les territoires...

Du point de vue interne à l'agriculture, l'éclatement des logiques entre les agriculteurs d'une même commune ou communauté de communes face à des questions qui doivent être traitées collectivement à ces échelles (qualité de l'eau, passage d'un itinéraire de promenade, construction du paysage) nous amène à proposer des « coopératives territoriales ». A l'image des coopératives des années 50, qui ont permis de dépasser l'individualisme paysan pour affronter collectivement le marché, il s'agit ici de créer des coopératives regroupant tous les agriculteurs d'une circonscription en vue d'en « produire » le territoire. Sur un principe adapté de la « porte ouverte », tous les agriculteurs en seraient a priori membres, libre à chacun de venir aux assemblées générales.

De telles structures, outre leur objectif premier, contribueraient au maintien du lien social entre agriculteurs. J'observe que le tourisme à la ferme comme la vente directe sont

trop souvent déconnectés du reste de l'agriculture locale, alors que ce sont de véritables « portes ouvertes » sur le terroir cultivé par tous. Les coopératives territoriales pourraient donc reprendre des CETA l'idée d'échanges techniques, mais sur la base d'une transversalité entre les filières. En matière d'installation, elles pourraient aider et multiplier les initiatives, qu'elles soient classiques ou plus originales : le soutien de tous les agriculteurs d'un territoire n'est-il pas le meilleur gage de réussite d'un projet ? Une structure locale capable de proposer un aménagement foncier, d'anticiper les départs pour préparer des installations, de gérer une banque de travail, renforcerait la compétitivité de tous.

A la base, la co-construction du cadre de vie

Entre les agriculteurs et leurs voisins, les points qui restent les plus délicats à gérer et qui soulèvent des crispations portent sur l'abattage des haies, les

OGM ou l'épandage des pesticides. Il y a sur ces sujets des progrès à faire du côté agricole, bien sûr, mais aussi du côté des consommateurs. Il importe de définitivement cesser d'opposer écologie et agriculture pour travailler à régler les points d'achoppement et pour valoriser les nombreuses synergies entre production agricole et qualité de l'environnement. L'environnement et l'écologie, même s'ils exigent des évolutions dans les représentations et les pratiques du métier d'agriculteur, constituent une somme de chances à saisir pour valoriser les produits, les espaces et les hommes.

Sur le plan concret et technique, l'environnement écologique et paysager est un ensemble d'objectifs à partager, de « productions » nouvelles, de revendications de reconnaissance pour les

agriculteurs. Il y a, bien sûr, des cas où l'on a le sentiment qu'un usage chasse l'autre, que ce soit au détriment de la production ou de l'environnement ; parfois l'on

peut produire plus sans menacer les équilibres paysagers, ou, inversement, enrichir l'écosystème



Ferrière©

habité sans nuire à la production (supplémentarité). Mais dans la plupart des cas la multifonctionnalité peut être comprise comme complémentarité, ce qui nécessite toutefois d'arbitrer sur les priorités que l'on se fixe pour chaque parcelle.

Un autre aspect du cadre de vie est, bien sûr, l'habitat lui-même. L'idée dominante aujourd'hui, et que beaucoup d'agriculteurs partagent, c'est que l'habitat doit être développé au bourg, et la campagne réservée... aux agriculteurs. De nombreux Schémas de cohérences territoriales (Scot) et Plans locaux d'urbanisme (PLU) sont construits sur cette base. Or, l'habitat dispersé n'a pas que des inconvénients. Il renforce le lien social entre voisins, facilite la gestion optimale de l'hétérogénéité de l'espace, et dans un futur proche les habitants des écarts pourront atteindre de meilleures performances environnementales grâce aux technologies propres. Dans l'Ouest, l'habitat dispersé domine, et concentrer tout le monde au bourg peut être interprété comme la transposition brutale d'un modèle culturel issu des plaines de l'Est. Certes, il ne s'agit pas de minimiser les effets négatifs du mitage des années 70, mais de nombreux hameaux pourraient être densifiés sans gêner les exploitations agricoles. Et pourquoi ne pas autoriser les agriculteurs à participer à l'effort collectif de production de logement ? Au nom de quoi refuser des maisons HLM dans les anciennes étables en pierre ou en terre que la modernisation a rendues obsolètes ?

Plus rare, mais symboliquement important, il nous faut aussi examiner la situation inverse : ne faut-il pas songer à recultiver la ville ? Les 6 hectares du « Jardin de l'eau » à Saint-Germain-en-Cogles (1800 habitants) ne pourraient-ils servir de pâturage d'appoint pour certains jeunes éleveurs dans ce secteur foncier tendu ? Plus généralement, ne verra-t-on pas demain l'agriculture, sous des formes diverses, recoloniser partiellement les parcs, espaces verts et jardins familiaux de nos grandes métropoles, comme on l'observe dès à présent à Tokyo ?

Désormais, il faut intensifier nos usages du rare espace disponible, et pour ce faire, il est nécessaire de :

- Maximiser la production nette plutôt que la production brute ;
- Intégrer les productions environnementales et sociales dans nos évaluations de la performance, c'est-à-dire, territorialiser nos raisonnements économiques ;
- Démultiplier les espaces d'usages en privilégiant la multifonctionnalité sur le zonage ;
- Intensifier la réflexion critique pour imaginer la société et les espaces de demain.

Ces objectifs ne sont pas spécifiques à l'agriculture et à l'espace agricole. Mais les agriculteurs et les agricultrices ont à poser ces questions pour ce qui les concerne et à partager cette réflexion avec leurs voisins non agriculteurs.

Dans ces échanges, les institutions agricoles et non agricoles, et j'y inclus l'Université, ont un rôle d'accompagnement à jouer. ■



Mayenne, 26 novembre 2009



Mayenne, 26 novembre 2009

Gestion territoriale des emplois et des compétences :

Anticiper ensemble pour dynamiser les activités des territoires

Synthèse du séminaire du 11 décembre 2009 à Toulouse

Par Lucie Vilboux, journaliste de l'Acteur Rural, et Truong-Giang Pham, chargé de mission de Sol et Civilisation

Depuis quelques années, Sol et Civilisation a engagé une réflexion et des échanges autour de la Gestion territoriale des emplois et des compétences (GTEC), afin d'en tirer des enseignements méthodologiques utiles aux territoires désireux de s'investir dans ce type de démarche. Sol et Civilisation a présenté ses travaux lors du premier grand rendez-vous du Réseau Rural Français, qui s'est tenu à Bordeaux au mois de décembre 2008. En septembre dernier, nous lançons, toujours dans le cadre du RRF, le projet d'une plate-forme d'échange nationale sur ces questions. Le 11 décembre 2009, nous organisons une nouvelle rencontre à Toulouse en présence de 5 territoires témoins.

Des territoires ruraux occidentaux fragilisés par la disparition des agriculteurs, sous pression de réglementations de plus en plus contraignantes, ou encore, des campagnes françaises qui se repeuplent mais vieillissent... **Michel Roux, directeur de l'École d'ingénieurs de Purpan, à Toulouse, puis Michel Ledru, président de Sol et Civilisation,** chargés d'introduire cette journée, ont donné quelques raisons de s'inquiéter pour l'avenir du monde rural. C'est pourquoi la question de la Gestion Territoriale des Emplois et des Compétences (GTEC), sur laquelle Sol et Civilisation travaille depuis quelques années, peut apporter de nouvelles perspectives et valoriser les atouts des territoires ruraux.

10 ans de travaux

Le Groupe de Toulouse, animé par Sol et Civilisation, a débuté ses travaux en 2000 autour de Raymond Lacombe, préoccupé par l'avenir des territoires. Dès 2001, le groupe a défini le concept de « Triade », c'est-à-dire, les trois ensembles d'acteurs (élus/institutions, entreprises, société civile/associations) et les relations qui doivent se nouer entre eux pour faire vivre les territoires, notamment en matière de gestion territoriale des emplois et des compétences.

Concept et contexte...

Qu'entend-on par Gestion Territoriale des Emplois et des Compétences (GTEC) ?

Thierry Maliet, de l'Adefpat, membre du Groupe de Toulouse (voir encadré), dresse un rapide état des lieux. « Un rapport du Sénat de 2006 indique qu'un salarié dans une très petite entrepri-

se (TPE) bénéficie de 7 fois moins de formation que celui d'une grande entreprise. Cela révèle non seulement une inégalité humaine, mais aussi un défaut d'investissement pour l'avenir de la part des entreprises et des territoires. » Le risque, à terme, est de préparer des territoires ruraux vieillissants, désertés par les jeunes, gérés par des élus retraités et animés par des entreprises essouffées n'offrant aucune perspective à leurs salariés. Il est néanmoins possible, selon Thierry Maliet, d'inverser ces tendances, à condition que **les territoires prennent conscience de leur rôle de coordination d'acteurs.**

Manque de temps, isolement des dirigeants, *turn-over* du personnel du fait du manque de perspectives et de l'absence d'avantages en nature... **Un travail d'enquête, mené par des Pays de Midi-Pyrénées auprès de centaines de chefs d'entreprise,** a révélé que les dirigeants des TPE rurales peinent à mener des actions de ressources humaines et de formation, mais, surtout, à recruter. Ils manquent de moyens et de temps. Il faut donc les inviter à collaborer entre eux, de manière intersectorielle, ce qu'ils ne peuvent pas faire à travers leurs chambres consulaires. « La fonction territoriale est, par conséquent, nécessaire de par sa transversalité et sa capacité à mutualiser les analyses des besoins de formation, de recrutements... » Un territoire peut, avec l'ensemble des acteurs concernés et au même titre qu'une grande entreprise, se donner les moyens de rassembler et d'étudier, de façon prospective, les marchés, les métiers, les formations, l'évolution de la clientèle, et créer ensuite des parcours de projets individualisés. Il peut se donner la capacité de **présenter des perspectives de métiers sur 5 à 10 ans.**

Des territoires expérimentent...

Depuis quelques années, des territoires se sont lancés dans des démarches de ressources humaines, avec les outils méthodologiques et d'animation dont ils disposaient ou qu'ils ont créés au fil de l'eau.

Le Pays Couserans¹, en Ariège, est un territoire de montagne sous-équipé, vieillissant, et où les nombreuses résidences secondaires exercent une pression foncière qui exclut les jeunes. Les TPE sont actives, mais le dialogue entre elles est limité. Un fort sentiment d'appartenance territoriale anime néanmoins les habitants, et la création du Pays en 1999 a permis de les mobiliser autour d'un ambitieux diagnostic prospectif. Tous les éléments de la « triade » (voir encadré) étaient alors en place : association de développement du Pays, Conseil de développement et association d'entreprises. Qu'en est-il quelques années plus tard ? Le Pays, organisé en Syndicat mixte, s'est renforcé et héberge dans ses locaux le secrétariat d'un Conseil de développement actif. « Nous sommes néanmoins restés sur notre faim. Si des actions ont été menées, nous manquons collectivement d'informations consolidées sur lesquelles travailler », regrette **Olivier Rey, directeur du Pays**. Mais surtout, les entreprises se sont peu à peu démobilisées des démarches collectives, à l'image du SPL² forêt-bois-papier, aujourd'hui en veille. Pour réinvestir les entreprises, **une plate-forme multisectorielle consacrée à l'innovation dans tous les domaines** (ressources humaines, marketing, gestion environnementale et gestion des emplois et des compétences) voit actuellement le jour. « Les entreprises seront les ambassadrices de ces innovations et prendront en charge l'envie et la demande. Restera ensuite aux acteurs institutionnels et de l'accompagnement de les soutenir pour leur mise en œuvre. »



Le Réseau rural régional s'intéresse à la GTEC

Suite au premier grand rendez-vous du Réseau Rural Français (RRF), qui s'est tenu à Bordeaux il y a un an, la Région Midi-Pyrénées et la Draf ont souhaité, via une Commission permanente du réseau rural régional, capitaliser et diffuser les expériences autour de trois thèmes : conflits d'usage autour du foncier, accueil de nouvelles

populations et gouvernance alimentaire. Pour 2010, une attention particulière sera apportée à la question de la GTEC. Chacun est invité à l'alimenter.

Quand la dynamique naît d'une entreprise

À chaque territoire son histoire. Dans le Nord-Est du Lot, sur 5 cantons situés autour de Lacapelle Marival, **l'initiative est née d'une Société d'intérêt collectif agricole, la Sicaseli**, au début des années 90. Ce territoire, également rural et semi-montagnard, a la particularité de connaître un très faible taux de chômage (3 à 4 %). Créée en 1985 avec 15 salariés pour desservir 2 000 adhérents dans un rayon de 25 kilomètres, la Sicaseli souffre de la désertion des métiers de l'agriculture. Consciente que l'activité de ses adhérents dépend de la viabilité économique du territoire et pas uniquement du secteur agricole, depuis 1994 elle enchaîne audits, études, débats et actions concrètes avec ses adhérents, ses salariés, des élus locaux, des fournisseurs, des instituts de formation, des associations. 70 % des jeunes fraîchement formés à l'agriculture désirent s'installer, mais, faute de travail sur place, ne peuvent concrétiser leur projet. Une structure est créée pour leur donner du travail le temps qu'ils préparent leur projet. Des tracteurs de la Sicaseli ne sont utilisés que huit mois sur douze ; un contrat est passé avec les collectivités pour déchiqeter le bois des bords de route. Les entreprises recherchent du personnel ? Un groupement d'employeurs appelé « mode d'emploi », devenu par la suite un réseau d'entreprises, organise des formations, notamment en ressources humaines, et monte des actions très concrètes : partage de camions, visites des entreprises, etc. Les jeunes ne restent pas dans les petites entreprises ? Une Scic « compétences & territoire », créée en 2006 avec les élus, les entreprises, l'association de Pays et d'autres acteurs, dote le territoire d'un outil de gestion des ressources humaines et de services aux entreprises : formations interentreprises, mutuelle d'entreprise, arbre de Noël, mutualisation de services externes, etc.

D'autres actions ont suivi. En 2008, un service aux entreprises est créé sous forme associative avec les chambres consulaires, les services de l'emploi, les élus, le club d'entreprises, etc., pour mener des actions collectives : un forum de la création d'entreprises, un livret d'accueil pour les

¹ Voir également la Lettre de Sol et Civilisation n° 31 de juillet 2006. En ligne : www.soletcivilisation.fr

² SPL : Système productif local.

salariés, un réseau d'hébergeurs des apprentis. Un travail prospectif est également mené en 2008 sur l'avenir de l'agriculture locale pour déboucher sur un plan d'action stratégique à objectif 2015 destiné à engager ce secteur vers de nouveaux métiers : production d'énergies renouvelables, création d'une filière bois-énergie, valorisation des circuits courts, entre autres. Pour **Dominique Olivier, directeur de la Sicaseli**, cette dynamique a pu porter ses fruits parce que **les acteurs ont su innover, prendre le temps de s'approprier les constats, les enjeux, la réflexion prospective et de mener des actions avec, pour chacune d'elles, une « triade » différente et légitimée.** Guillaume Dherissard, directeur de Sol et Civilisation, ajoute qu'**une personne leader**, comme Dominique Olivier, a été aussi un **élément déclencheur essentiel.**

Ce qu'il faut retenir

par René Caspar

La survie des entreprises est liée à un contrat de partenariat entre le territoire et les acteurs.

Il est nécessaire de disposer de méthodologies d'émergence des besoins réels et concrets (du terrain) des entreprises et de la ressource humaine.

Personne ne détient l'intégralité des réponses et des solutions, mais le territoire peut faire progresser les réflexions.

Si un territoire n'est pas une entreprise, il peut être doté d'un management qui se rapproche de celui des entreprises.

La réflexion prospective est indispensable, mais attention à ne pas s'enfermer dans des données statistiques.

Un CBE intersectoriel et mobilisateur

Deux autres expériences ont alimenté et enrichi les échanges. **Le Comité de bassin d'emploi (CBE) des Cévennes, en Lozère**, fondé en 2002 sur un territoire peu dense, a fortement vieilli, malgré une population en augmentation depuis les années 80. Les résidences secondaires représentent jusqu'à 65 % de l'habitat dans certaines communes. Composé de 4 collèges, entrepreneurs, élus, représentants de salariés et représentants associatifs et de l'économie sociale et solidaire, le CBE doit chaque jour maintenir un dialogue constructif entre tous ces acteurs aux intérêts et aux fonctionnements les plus divers. Progressivement, un réseau de confiance s'est consolidé, attribuant au CBE un rôle croissant

auprès d'institutions et d'organismes du territoire, généralement plus sectoriels (chambres consulaires, maison de l'emploi, etc.). Partant de l'hypothèse que c'est en gérant les ressources humaines qu'ils arriveraient à augmenter la démographie, à renouveler les actifs et, donc, à développer l'économie, les membres du CBE ont lancé **un diagnostic partagé sur l'emploi et les activités en 2006.** Un projet de territoire, puis une stratégie et des actions ont ensuite été élaborés avec l'ensemble des acteurs locaux, aboutissant à la signature, avec l'État, **d'un Accord-cadre pour le développement de l'emploi et des compétences (Edec).** Le premier axe de cet accord (sur 5 au total) porte sur la mise en œuvre d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales, avec le souhait de mailler au plus près le territoire pour appuyer les entreprises sur les questions de ressources humaines ainsi que des démarches collectives interentreprises.



La GPEC n'est pas synonyme de plus-value sociale

Changement de territoire. **Didier Bardy, président du Conseil de Développement du Pays Portes de Gascogne**, situé à l'Est du Gers, relate l'histoire d'une démarche longue et parfois fastidieuse de Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC). Celle-ci a débuté en 1999 sur la communauté de communes de Lomagne Gersoise, lorsque les Directions Départementales du travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DDTEFP) ont mis en place un engagement de développement de la formation (DDF). Animé localement par les Chambres consulaires, il a abouti au financement de 40 prêts d'entreprise destinés à analyser leurs besoins en formation, « même si ces derniers étaient davantage destinés à analyser leurs besoins globaux », comme fait remarquer Didier Bardy. Le territoire d'une seule communauté de communes étant trop étroit pour porter une démarche de GPEC, cette problématique a été inscrite dans la Charte du Pays, mobilisant de nombreux acteurs durant deux années. « Mais, au final, rien ne s'est mis en place. La charte n'a pas été appliquée. Le partenariat a été impossible à mettre en œuvre, car tout ce qui touchait les entreprises devait rester confidentiel ». C'est la restructuration économique

d'une entreprise (80 licenciements) qui réveille la démarche sur la communauté de communes de Lomagne Gersoise, via l'embauche d'un agent de développement chargé de recueillir les besoins d'entreprises du territoire afin d'accueillir les salariés licenciés. 60 emplois sont créés, soutenus à hauteur de 3 000 euros pour chacun d'entre eux. C'est, ensuite, la mise en œuvre d'un programme appelé Arcades, financé par le FSE, qui permet de concrétiser une démarche de GPEC à l'échelle du Pays. L'objectif est de former les communautés de communes à cette problématique afin d'instituer un accompagnement permanent des entreprises.



Séminaire sur la GTEC à Toulouse – déc. 2009

« Néanmoins, je trouve le terme de GPEC trop réducteur, car **la compétence n'est pas forcément synonyme d'une plus-value sociale**, de garantie de bonnes conditions de travail ou d'une organisation qui respecte les salariés. Nous avons intérêt à évoluer vers une approche plus globale et à **nous interroger sur les valeurs que l'on souhaite porter lorsque l'on fait du développement économique.** »

Accompagner le changement

Le Pays Midi Quercy, dans le Tarn-et-Garonne, territoire également très rural, a lancé la phase opérationnelle de son Edec en 2009. Sa particularité est qu'elle concerne uniquement le secteur médico-social – fortement présent sur le territoire, mais peu organisé –, et croise, par conséquent, une démarche à la fois territoriale et sectorielle. Les premières actions ont porté sur la mise en œuvre d'une politique de formation mutualisée, sur la promotion de ces métiers et sur l'accueil des nouveaux salariés. « Si le territoire n'est pas forcément pertinent pour toutes les questions, comme celle de la formation, déjà portée par d'autres organismes, il l'est pour ce qui touche les questions de compétences et de ressources humaines », commente **Stéphane Pitton, chargé de mission.**

Mobilisant aussi bien des établissements de 130 que de 7 salariés, la démarche a abouti à un diagnostic partagé et à des objectifs communs en terme de besoins sur 3 à 5 ans. Beaucoup d'établissements envisageaient, en effet, des extensions et des recrutements futurs au-delà de ce que pouvait offrir le Pays. « *Nous sommes sur de l'anticipation permanente, au fil de l'eau, et sur une démarche ascendante. C'est aussi la constitution d'un réseau aujourd'hui homogène de 15 à 20 partenaires autour d'une problématique porteuse de lien et de promotion sociale...* »

Concrètement, les établissements ont pu faire la promotion de leurs métiers, auprès des jeunes notamment, lors de différentes manifestations. Désormais, ils participent à des travaux qui dépassent leur seul secteur : implications dans la mise en place de circuits courts agricoles, ou encore, dans des actions d'économie d'eau et d'énergie. « Il a fallu accompagner ces établissements à un certain changement dans leur fonctionnement. Travailler ensemble, mutualiser des outils, ce n'est pas toujours simple. Mais ce sont ces actions qui donnent une culture commune et qui mobilisent. » ■

Deux initiatives pour aller plus loin...

Une plate-forme des initiatives de GTEC

Sol et Civilisation a lancé en fin 2009 le projet d'une plate-forme nationale qui rassemble des initiatives de gestion des emplois et des compétences sur les territoires. Elle est ouverte à tous les échanges de pratiques et analyses. Le site Internet est en cours de conception ; toutefois, il est déjà possible de s'inscrire gratuitement auprès de Sol et Civilisation (contact : Monsieur Truong-Giang PHAM).

Un groupe de travail régional Midi-Pyrénées

A l'issue de ce séminaire et avec le soutien du Réseau Rural Régional, un groupe recherche-actions Midi-Pyrénées devrait prochainement voir le jour. Seront ainsi libres de s'inscrire tous les acteurs se sentant concernés par la gestion territoriale des emplois et des compétences. Les travaux de ce groupe viendront alimenter la plate-forme nationale GTEC, qui permettra également au groupe d'accéder aux expériences des autres territoires nationaux. Cette interface sera assurée par Sol et Civilisation.



Lancement de la plate-forme des innovations de la Gestion Territoriale des Emplois et des Compétences

Le développement économique des territoires ruraux repose en partie sur le capital humain dont ils disposent, notamment pour faire vivre et développer l'activité. L'attractivité des territoires ruraux dépend donc directement de la capacité des acteurs de ces territoires à mettre en place une gestion des emplois et des compétences en cohérence avec leurs projets de développement. Parmi les outils à la disposition des responsables politiques et administratifs se trouve la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) déclinée au niveau territorial. Depuis plusieurs années, de nombreux territoires expérimentent cet outil en cherchant à l'améliorer pour l'adapter à leurs besoins. Sol et Civilisation, à la suite d'un projet soutenu par le Réseau Rural, a capitalisé les savoirs et pratiques portés à sa connaissance par l'ensemble des partenaires locaux et nationaux. L'animation d'un atelier, dans un second temps, lors du séminaire de lancement du Réseau Rural Français, a permis à de nombreux acteurs de découvrir ces travaux. Aujourd'hui, Sol et Civilisation propose d'aller plus en avant et organise l'émergence d'une plate-forme nationale des innovations sur la GTEC.

Il s'agit de lancer un espace de ressources permettant aux acteurs des territoires d'échanger sur les initiatives visant à améliorer la gestion des ressources humaines en milieu rural, de mettre en exergue les pratiques les plus innovantes en matière de GTEC et de partager les expériences. A l'issue de ce travail, nous proposons de rédiger un guide qui aura pour objectif de renforcer le corpus des connaissances pratiques afin d'aider les territoires à mieux préparer leur attractivité par une politique des ressources humaines plus globale.

Dans ce projet, Sol et Civilisation propose de mener trois types d'actions :

1) **Mettre en place un lieu d'échange dématérialisé.** Un espace Internet relayant les innovations territoriales en matière de GTEC sera mis en place. Les membres recevront par mailing des informations régulières (nouvelles expériences, formations, etc.).

2) **Organisation de séminaires d'échanges sur le terrain.** Les expériences des territoires peuvent servir à tous, c'est pourquoi le projet comporte un volet « étude terrain ». Des rencontres terrain seront organisées afin d'éclairer les innovations les plus pertinentes en la matière. Parallèlement, le groupe compte prendre part activement à la préparation et au montage de séminaires régionaux portant directement sur la question des ressources humaines en milieu rural.

3) **Capitalisation des travaux recueillant les expériences et permettant d'approfondir la réflexion.** Il est prévu de rédiger un guide présentant les recherches et les approches menées par différents partenaires, des concepts clefs, ainsi que des exemples de territoires engagés dans la démarche et audités par le groupe de projet. Ce guide sera en partie alimenté par les apports de la plate-forme et comportera un ensemble de contacts utiles permettant aux acteurs de prolonger et d'approfondir les études.

Pour plus de renseignements : **M. PHAM Truong-Giang**

Association Sol et Civilisation
5, rue Joseph et Marie Hackin
76016 PARIS

Tél : 01 44 31 16 61 – Fax : 01 44 31 16 74

Courriel : giang.pham@soletcivilisation.fr

Sol et Civilisation

Avec le soutien du Réseau Rural Français



Evénements

Cycle de Conférences en Aveyron

Le groupe Sol et Civilisation de Camboulazet, les Jeunes Agriculteurs de l'Aveyron et le Conseil Général de l'Aveyron organisent à Rodez trois conférences pour aborder trois sujets complémentaires autour du thème **Agriculture et Territoires**. Ces soirées-échanges seront conduites par Bernard Hervieu, Raphaël Larrère et d'autres intervenants en lien étroit avec le monde de l'agriculture.

Programme :

- **Jeudi 28 janvier 2010** – *Evolution et place de l'agriculture et des agriculteurs dans la société*
Intervenant : Bertrand Hervieu, sociologue, inspecteur général de l'agriculture et président du Conseil Scientifique du Cirad
- **Mercredi 24 février 2010** – *Place de l'agriculture entre nature et culture*
Intervenant : Raphaël Marrère, agronome et sociologue, directeur de recherche à l'INRA
- **Mardi 6 avril 2010** – *Agriculteur : un métier d'avenir ouvert à tous*
Echanges croisés entre Karen Serres, agricultrice dans le Lot, présidente de Trame et responsable de la FNSEA, et Carole Doré, agricultrice dans l'Aisne et responsable des Jeunes Agriculteurs, avec la participation d'une enseignante-chercheuse (à confirmer).

Chaque soirée débutera à 20h30. L'accueil sera assuré par Bruno Montourcy, président de Jeunes Agriculteurs de l'Aveyron, et Jean-Claude Luche, président du Conseil Général, et un pot de l'amitié clôturera chaque soirée.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site www.soletcivilisation.fr



Soirée d'échange et de débat en Isère – Massif de la Chartreuse

Le Groupe Sol et Civilisation Chartreuse, la mairie de Saint Laurent du Pont, le Parc Régional de la Chartreuse et Les Développeurs Associés organisent une soirée d'échange et de débat autour de la gouvernance des territoires.

Date et lieu: 11 février 2010 à la Maison des Arts à Saint Laurent du Pont.

Au programme:

- 18h30 – Table ronde avec les invités : André Vallini, député, président du Conseil Général de l'Isère et membre du Comité Balladur ; René Caspar, membre du Comité d'Orientation de Sol et Civilisation ; Jean-Paul Claret, maire d'Entremont le Vieux (Savoie) et conseiller général du canton Les Echelles ; Cécile Gallien, maire de Vorey (Haute-Loire) ; et Michel Ledru, Président de Sol et Civilisation.
- 19h30 – Débat avec le public



Dans vos agendas :
Assises 2010 de Sol et Civilisation
jeudi 7 octobre 2010 à Paris

Nos récentes publications



Développement durable et Territoire : un couple en devenir ?

Cahier n°3 de Sol et Civilisation

Le développement durable est souvent présenté comme un développement qui saurait concilier le progrès social, le respect de l'environnement et la croissance économique. Il renvoie en creux aux trois crises emboîtées du monde contemporain : la perte de sens de l'économie, notamment par son artificialisation financière, la dégradation du vivre ensemble dans nos sociétés individualisées, la rupture des équilibres écologiques.

L'objectif de ce cahier est de montrer que le territoire est un espace de projet pour mettre en œuvre une telle stratégie intégrative et inventer un autre développement. Nous l'aborderons en croisant plusieurs thématiques : l'aspect territorial du développement, la vie sociale dans les quartiers difficiles, l'aménagement du territoire, l'économie, l'environnement, la gestion du vivant, sans oublier le développement de l'homme lui-même. La diversité de ces articles est volontaire parce que, comme toute complexité, le développement durable s'aborde par de multiples points de vue.

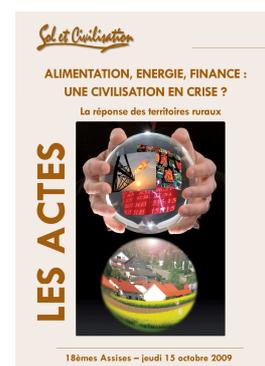
Prix : 15 € + frais de port. Pour commander : www.soletcivilisation.fr

Alimentation, énergie, finance : une civilisation en crise ?

Actes des 18èmes Assises

Face aux défis globaux de la planète, nous devons trouver des solutions nouvelles : nourrir une population croissante sans détruire, proposer des alternatives au pétrole sans affamer, maintenir des équilibres naturels sans exclure et, peut-être plus largement, retrouver un sens à notre développement.

Pendant les 18èmes Assises de Sol et Civilisation, de nombreux intervenants, parmi lesquels Gérard-François Dumont et Pierre Calame, ou encore Philippe Vasseur et Jacques Delors, nous ont apporté quelques réponses aux questions qui se posent sur l'avenir des territoires ruraux. Pour revivre ces débats dans leur intégralité, Sol et Civilisation met à disposition les actes de cette journée en libre téléchargement sur son site Internet (www.soletcivilisation.fr). Un document à lire et relire.



Pionnières ! Les femmes dans la modernisation des campagnes de l'Aveyron de 1945 à nos jours

Marie-Thérèse Lacombe



La situation des femmes des campagnes au sortir de la guerre de 1940-1945 n'était guère enviable. Elles ont voulu vivre autrement. Par petites touches, avec de l'imagination, beaucoup de ténacité, de la persévérance, elles ont voulu le changement des conditions de vie matérielle, souhaité l'évolution du mode de vie dans les campagnes et pris leur part dans la modernisation de l'agriculture de cette seconde moitié du XXe siècle.

Ce livre est construit sur le témoignage de près de cent femmes aveyronnaises.

Marie-Thérèse Lacombe est née dans la région de Reims, dans une famille d'agriculteurs. Elle milite dans le Mouvement de Jeunesse agricole catholique féminine (JACF). Au secrétariat général, elle rencontre Raymon Lacombe, président national. Ils se marient et s'installent sur une petite exploitation agricole en Aveyron. Elle participe, avec les femmes de cette région, à la transformation de l'agriculture et à la modernisation de la vie des femmes. Elle raconte, avec de nombreux témoignages, cette révolution silencieuse, qui changea le monde agricole et rural.

Paru chez les Editions du Rouergue – www.lerouergue.fr

Sol et Civilisation

5, rue Joseph et Marie Hackin - 75116 PARIS

Tél. 33 (0)1 44 31 16 61

Fax 33 (0)1 44 31 16 74

E-mail : soletcivilisation@soletcivilisation.fr

Directeur de publication : Michel LEDRU

Rédacteur en chef : Guillaume DHERISSARD

Coordinateur : Truong-Giang PHAM

Lecture et maquette : Prisca ARDJOMAND COUTURIER

La lettre de Sol et Civilisation est tirée à 4 000 exemplaires.
Imprimerie L'ARTÉSIENNE - 62802 LIÉVIN